

CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

La Nation : un projet commun

Quelle drôle d'idée de tenir une réunion départementale sur les socialistes et la Nation, le 10 novembre à Plouzané, alors que l'heure est plutôt à la préparation des élections cantonales et municipales de mars prochain.

Certes, évoquer la Nation à la veille de la célébration de l'Armistice de la guerre de 14-18 est pertinent : la Nation s'est aussi forgée dans les tranchées de la grande guerre. Mais il y a tant de combats électoraux à mener pour conquérir ou conserver des municipalités !

"C'est tout le paradoxe du Parti Socialiste aujourd'hui", a reconnu Jean-Jacques Urvoas. "Il ne se passe pas une semaine sans qu'un dirigeant du parti appelle à la rénovation mais, en même temps, l'ensemble des militants consacre l'essentiel de son énergie à préparer les élections municipales".

Faut-il pour autant abandonner toute volonté de réflexion théorique ? Certainement pas. D'ici 2012, il y aura tous les ans des élections à préparer et donc de bonnes raisons pour ne pas engager ces chantiers. Chargé par François Hollande de présider ce premier forum, avant ceux consacrés à l'individu et au marché, Jean-Jacques Urvoas a précisé que cette question ne sera pas tranchée le 24 novembre, date de la réunion nationale en Avignon. "Nous préparons aujourd'hui la cohérence de demain, nous participons à l'élaboration du corps de doctrine dont le PS a besoin".

Pourquoi est-il si important pour les socialistes de se reposer la question de leur rapport à la Nation ? D'abord, parce que depuis des années, ils se sont laissés distancer par la droite dans la bataille idéologique. C'est elle qui utilise les références historiques, c'est elle qui conjugue, au moins dans son discours, rêves et ruptures.

SUITE PAGE 2

**CAP
FINISTÈRE**

 26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 15/11/2007


**PRESSE
URGENTE**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

EN CLAIR !

Silence, on casse.

En réservant aux élus UMP la primeur des conclusions de son ministère sur la carte judiciaire, Rachida Dati a fait montre d'un insupportable mépris envers les élus de la République et les professionnels de la justice. Car, elle n'est pas venue à Rennes, la semaine passée, pour écouter, comprendre ou expliquer mais pour asséner sa vision butée de la nouvelle organisation. Qu'importent les récriminations, les justes interrogations ou les doléances qui se sont fait jour, qu'importent également les incohérences que chacun lit sur la carte judiciaire, tout le monde doit se plier à son bon vouloir qui ne souffre aucune critique. Il est loin le temps où était valorisée la proximité, l'accès facile à une justice efficace et humaine. La tendance demain pour la justice sera plutôt d'être lointaine...

PS 29

Oui au canal

"Au début, tout le monde croyait à un canular mais la menace est bien réelle", prévient Richard Ferrand, président du SMATAH (Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique de l'Aulne et de l'Hyères).

La commission géographique du comité de bassin Loire-Bretagne envisage de "débarquer" le canal de Nantes à Brest, de supprimer toutes les constructions qui ont permis, depuis deux siècles, de rendre navigables 360 kilomètres de voies d'eau et ainsi de traverser la Bretagne du Sud-Est au Nord-Ouest.

L'Europe n'a jamais demandé le démantèlement du canal, même si les promoteurs de cette idée invoquent la directive cadre sur l'eau. Ce document a pour objectif d'obliger les États membres à effectuer des efforts sur la qualité de l'eau. En fonction

de ce texte, les comités de bassins doivent élaborer des SDAGE (Schémas directeurs d'aménagement et gestion des eaux). Le canal de Nantes à Brest dépend du comité de bassin Loire-Bretagne, basé à Orléans et co-présidé par un préfet coordinateur et Ambroise Guellec, député européen UMP.



Richard Ferrand

de bassin Loire-Bretagne, basé à Orléans et co-présidé par un préfet coordinateur et Ambroise Guellec, député européen UMP. La directive européenne fait la distinction entre les masses d'eau naturelles, qui doivent atteindre un haut niveau de qualité écologique, et les masses d'eau fortement modifiées pour lesquelles les exigences de qualité sont moindres puisque l'eau s'y écoule moins vite. D'où l'idée de supprimer tout ce qui peut entraver la circulation des rivières.

SUITE PAGE 2

La Nation : un projet commun (suite)

La Nation, c'est une histoire assumée, une volonté de vivre ensemble et un projet commun

*** Ensuite, parce que le Parti Socialiste doit réapprendre à débattre des idées. Les divergences ne portent pas sur la définition de la Nation. C'est un contrat, une volonté de vivre ensemble. *"Le 22 mars 2007, Ségolène Royal a trouvé les mots justes lorsqu'elle a déclaré que, en France, la Nation ne demande pas aux gens d'où ils viennent mais où ils veulent aller ensemble"*, a rappelé Jean-Jacques Urvoas.

Enfin, ces forums sont la première étape du prochain congrès. C'est là que se dessinent les contours de ce qui sera la colonne vertébrale du parti dans les années qui viennent.



Marcel Andro, Karim Ghachem et Gilbert Gramoullé

Or, il apparaît que les convergences l'emportent largement sur les divergences. *"Les débats que nous avons eus n'ont pas donné lieu à des affrontements entre les adhérents"*, a expliqué Marcel Andro, au nom de la section Le Guilvinec-Penmarch, à Plouzané. *"Pour nous, la Nation est un objet politique à trois dimensions : une histoire qui doit être assumée, une volonté de vivre ensemble et un projet commun"*.

Elle doit s'appuyer sur des droits collectifs, acquis à la suite de luttes politiques et syndicales, qui doivent être sans cesse actualisés et défendus. Que signifie le droit à la santé lorsque se forment des déserts médicaux ? Peut-on parler d'intégration lorsque les ghettos perdurent.

"Historiquement, il s'agit d'une valeur de gauche, récupérée ensuite par la droite", a précisé le quimpérois Karim Ghachem.

Elle doit aussi s'appuyer sur des biens communs que sont les services publics, mais aussi l'environnement, local ou planétaire.

Les outils de cette solidarité nationale sont d'abord l'impôt. *"Le Parti Socialiste doit être clair là-dessus"*, a prévenu le porte-parole de la section Le Guilvinec-Penmarch. *"Réduire l'impôt sur le revenu est une*

connerie !" Tous les revenus doivent être concernés car l'acquiescement de l'impôt est un acte citoyen.

Viennent ensuite les prélèvements obligatoires, qui sont des revenus solidaires différés.

Autre outil pour faire vivre la solidarité nationale, la lutte contre les discriminations.

Bien sûr l'école a un rôle essentiel à jouer. *"Tout comme la laïcité"*, a insisté le secrétaire de section de Daoulas, Jean-Pierre Tandin, qui a dénoncé le communautarisme religieux et regretté la tiédeur des réactions après l'édification d'une statue de Jean-Paul II à Ploërmel. *"Mais la liberté de conscience n'est-elle menacée que par les religions"*, a demandé Gilbert Gramoullé, secrétaire fédéral. *"Les médias ne sont-ils pas autant voire plus dangereux ?"*

L'approfondissement de la démocratie, tant locale que nationale est également un outil de cohésion de la solidarité nationale. *"La Nation reste le dernier champs démocratique"*, a souligné Sylvain Eliès, secrétaire fédéral. C'est pour cela que la répartition des tâches entre la France, l'Europe et le monde doit être repensée. *"La Nation est-elle toujours le cadre pertinent pour le progrès social"*, a demandé Nicolas Morvan, conseiller régional de Moëlan-sur-mer, tandis que sa collègue de Brest, Forough Salami, soulignait la singularité de la conception française de la laïcité par rapport à celle qui prévaut dans les autres pays européens.

"Pour nous, des domaines comme l'éducation, la santé, l'énergie ou les transports doivent être sanctuarisés", a affirmé Marcel Andro.

Qu'il s'agisse de la laïcité, de la répartition des compétences entre l'État et les collectivités locales, ou entre la France et l'Europe, des nouveaux droits à inventer pour approfondir la démocratie ou favoriser l'intégration des étrangers, les socialistes ont montré qu'ils partagent les mêmes objectifs.



Un peu plus de 70 socialistes, à Plouzané, le 10 novembre

Oui au canal (suite)



Le tourisme se développe sur le canal

*** *"Le coût des destructions a déjà été évalué"*, s'indigne Richard Ferrand qui a pris la tête du mouvement qui s'oppose à ce que Jean-Yves Le Drian qualifie *"d'aberration"*.

Les arguments ne manquent pas pour défendre le canal. *"Son intérêt patrimonial et paysager est indiscutable"*, souligne Richard Ferrand. Tout comme son rôle économique en particulier grâce au tourisme fluvial qui se développe rapidement depuis plusieurs années.

Les arguments pour dénoncer les dangers de la proposition du comité de bassin sont tout aussi nombreux. Sous couvert de retour à la nature, les destructions d'écluses bouleverseraient totalement un

La destruction du canal serait une aberration

éco-système qui s'est mis en place depuis 200 ans. En outre, cette réserve d'eau est mise à contribution l'été pour alimenter la Cornouaille en eau potable. Le canal de Nantes à Brest joue le rôle d'un énorme château d'eau.

Face au danger, la mobilisation s'organise, en particulier dans les 22 communes du Finistère traversées. Le comité de bassin Loire-Bretagne doit se prononcer le 30 novembre. *"D'ici là, nous allons démontrer l'attachement indéfectible des habitants du Centre Bretagne au canal"*, prévient Richard Ferrand. Pierre Maille et Jean-Yves Le Drian ont déjà fait part de leur soutien tout comme les élus des Côtes d'Armor.

Le 24 novembre, une grande manifestation sera organisée à Pont Triffen, en bordure de la RN 164, à l'embranchement de Spézet. Riverains, élus, pêcheurs, randonneurs, kayakistes pourront ainsi montrer leur volonté de préserver cet ouvrage.

"La question de la qualité de l'eau dans notre région reste posée", souligne Richard Ferrand. *"Mais ce n'est certainement pas en détruisant le canal de Nantes à Brest qu'on pourra contribuer à réduire la concentration de nitrates"*.

La Fédération forme les candidats

Majoritaires ou dans l'opposition, les socialistes se préparent dans toutes les communes du Finistère pour les élections municipales des 9 et 16 mars prochains.

"Une série de formations leur est proposée pour préparer au mieux ces échéances", annonce Sylvain Eliès, secrétaire fédéral à la formation.

La première s'est déroulée le 6 novembre à Châteaulin, au local du Parti Socialiste. Gilbert Gramoullé, secrétaire fédéral et pilote du projet municipal socialiste à Quimper, a partagé son expérience avec des candidats venus d'une quinzaine de communes dont Landivisiau, Telgruc, Saint-Yvi, Lesneven, Le Guilvinec ou Clohars-Carnoët.

Il ne s'agissait pas, pour le militant quimpérois, de livrer un projet clef en main. Mais plutôt, en s'inspirant de la démarche adoptée dans sa ville, d'engager un débat sur la manière dont une équipe peut élaborer un projet, puis un programme qui sera ensuite proposé aux électeurs.



La première réunion consacrée à l'élaboration d'un projet municipal

D'autres réunions seront organisées dans les semaines qui viennent, à Châteaulin ou Landerneau. Le 29 novembre, Marc Coatanéa, secrétaire fédéral chargé des sections, abordera la question des relations que doivent entretenir les candidats avec leurs prestataires (imprimeurs, agences de communication, Poste, etc.) durant leur campagne.

Le 6 décembre, Alain Queffelec, trésorier fédéral, insistera particulièrement auprès des mandataires financiers sur les comptes de campagne et, enfin, Réza Salami, secrétaire de la section Brest rive gauche, définira le rôle du directeur de campagne. Il occupa cette fonction auprès de Patricia Adam pour les dernières élections législatives.



Politique qualité

Avec
Lionel Jaffrès

"Politique qualité" est une pièce de théâtre écrite et interprétée par d'anciennes salariées de l'usine électronique Jabil de Brest. Construite au début des années 70, cette usine travaillait d'abord pour Ericsson, Thomson puis pour Alcatel avant d'être vendue à Jabil en 2002.

Lionel Jaffrès, un des metteurs en scène (avec Alain Maillard du Théâtre du Grain), explique la genèse de ce spectacle déjà joué une quinzaine de fois devant près de 4 000 personnes.

Cap Finistère : Comment est née l'idée de cette pièce ?

Lionel Jaffrès : *Tout est parti d'un groupe d'anciennes salariées de Jabil-Alcatel. Au sein de l'association "La caisse à clous", ces femmes se retrouvaient pour marcher et évoquer des souvenirs de leurs trente années passées*

dans l'entreprise. Au cours de ces discussions, elles ont senti qu'elles se devaient de restituer leur mémoire d'ouvrières et leurs réflexions sur le monde du travail aujourd'hui. Au début, elles s'orientaient plutôt vers l'écriture d'un livre. Mais notamment en voyant "L'armée des ombres", pièce écrite et jouée par les Piqueteros, troupe issue de comités de chômeurs, elles ont décidé d'utiliser le théâtre pour faire passer leur message. Pendant un an et demi, nous avons travaillé sur ce projet. La Maison du Théâtre à Brest nous a bien aidés en nous programmant au Stella.

Cap Finistère : Pourquoi ce titre ?

Lionel Jaffrès : *il n'a pas été choisi au hasard. Ce terme revient sans cesse sur les panneaux de management accrochés dans l'usine. Mais il existe un décalage énorme entre la qualité des produits exigée par la direction et la qualité des relations sociales et des conditions de travail des salariés. Pour les ouvrières, la politique concerne tout le monde, pas*

seulement les décideurs. C'est un des messages de ce spectacle.

Cap Finistère : La pièce évolue-t-elle en fonction de l'actualité ?

Lionel Jaffrès : *Bien sûr, le texte est régulièrement actualisé pour tenir compte de ce qui se passe chez Jabil et Alcatel. Mais il a aussi évolué pendant les répétitions. Cinq jeunes comédiennes jouent les rôles des héroïnes il y a 30 ans, lorsqu'elles ont débuté leur carrière. Or, le dialogue qui s'est instauré entre ces femmes de générations différentes a également été source d'inspiration pour le texte : les premières ont travaillé en usine, ont connu des conflits syndicaux durs alors que les autres connaissent plutôt la précarité.*

Cap Finistère : Que pense la direction de Jabil de votre travail ?

Lionel Jaffrès : *Je ne sais pas. Ils sont invités à voir la pièce et nous serions ravis d'en discuter avec eux.*

"Politique qualité" sera jouée le 17 novembre, à 20 h 30, à l'Alizé de Guipavas.

Contact : theatredugrain@orange.fr

Rendez-vous

17 novembre

De 9 h 00 à 12 h 30,
Amphithéâtre de Mescoat à
Landerneau, Formation municipale
de l'UESR sur l'intercommunalité.

24 novembre

A 15 h 00, Rassemblement des
élus et de la population "pour que
le canal de Nantes à Brest reste
un canal", à Pont Triffen
(bordure RN 164, embranchement
de Spézet), à l'initiative de Richard
Ferrand et du bureau du SMATAH
(Syndicat Mixte d'Aménagement
Touristique de l'Aulne et de
l'Hyères).

24 novembre

De 9 h 00 à 12 h 30,
Amphithéâtre de Mescoat à
Landerneau, Formation municipale
de l'UESR sur les documents
d'urbanisme.

14 décembre

Convention fédérale de ratification
des listes municipales et des
candidat(e)s aux cantonales.

S'abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 15 €
Abonnement de soutien :
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

EN SAVOIR PLUS ...

La réserve qui m'est réservée

Les maires qui ont des soucis
pour financer leurs investisse-
ments ont des leçons à prendre
à Ploudalmézeau. Madame la
députée-maire vient en effet
d'inaugurer en série plusieurs
investissements routiers sur le
territoire de sa commune :
quatre en tout, pour des mon-
tants respectifs de 221 000
euros, 147 000 euros, 51 000
euros et 200 000 euros. Ils ont
été financés par le "Ministre de
l'Intérieur" à hauteur de trois
fois 40 000 euros et un petit
5 000 euros (une misère). Pour-
quoi tant de générosité de la
part du ministre de l'Intérieur
alors que le Premier ministre a
qualifié l'État "en faillite" ?

Les députés ont accès à ce
qu'on appelle communément la
"réserve parlementaire". Pour
Madame Lamour, on devrait
plutôt la qualifier de "réserve
municipale". On peut après cela
faire les discours que l'on veut
sur la neutralité et l'impartialité
de l'État. On doit dans le cas
présent constater qu'il y a les
élus qui servent, et ceux qui se
servent.

Après le show

Annick Le Loch, députée de la
septième circonscription du
Finistère, au lendemain du
passage du chef de l'État au
Guilvinec, a interrogé le
ministre de l'Agriculture et de la
Pêche.

Car, si on a bien compris que
Nicolas Sarkozy savait que la
pêche traverse une grave crise,
on ne sait pas encore comment
va se traduire ce que le gouver-
nement doit "imaginer".

Trois mois pour établir un
mécanisme qui ne devra pas
pénaliser le consommateur et
qui devra être établi en concer-
tation avec la Commission
européenne, c'est court. Les
pêcheurs ont bien repris la mer,
mais pour combien de temps ?

Annonces légales & judiciaires

SCI SACP
Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 28, route de Lorient
29300 QUIMPERLÉ

AVIS D'INSERTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en
date du 3 octobre 2007, il a été constitué
une société civile dont les caractéristiques
sont :

Dénomination sociale : SCI SACP.

Forme : Société civile immobilière.

Capital : 100 euros.

Siège : 28, route de Lorient - 29300
QUIMPERLÉ.

Objet : La propriété, l'administration et
l'exploitation par bail, location ou autre-
ment de tous immeubles bâtis ou non bâtis
et de tous terrains dont elle peut devenir
propriétaire par voie d'acquisition de
construction, d'échange, d'apport ou autre-
ment.

Durée : 99 années à compter de l'imma-
triculation au Registre du commerce et des
sociétés.

Apports en numéraire :

- a) M. Philippe CHALONY a fait apport de
99 euros,
- b) M. Philippe RAMEL a fait apport de 1
euro.

Gérant : M. Philippe CHALONY,
demeurant 2, rue du Combout - Appart. 8 -
29300 QUIMPERLÉ, a été désigné comme
gérant statutairement pour une durée illi-
mitée.

La société sera immatriculée au Registre
du commerce et des sociétés tenu au Greffe
du Tribunal de Commerce de QUIMPER.

**Clauses relatives à l'agrément des ces-
sionnaires de parts :** Les parts sociales ne
peuvent être cédées à des tiers étrangers à la
société qu'avec le consentement des asso-
ciés représentant plus des trois quarts du
capital social.

Pour avis et mention,

Monsieur Philippe CHALONY,
un des fondateurs.

SCP BOUQUET RABUTEAU -
LE BOT LEMAITRE
Avocat

3, square Monseigneur Roull
29200 BREST
Tél. 02 98 46 32 02 - Fax 02 98 44 76 20

EURL LE NEZET
au capital de 10 000 euros
Siège social : 25, rue Laënnec
29390 SCAËR

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signatures
privées en date à SAINT PIERRE QUIBE-
RON, du 26 octobre 2007, il a été constitué
une société présentant les caractéristiques
suivantes :

Forme : SARL UNIPERSONNELLE.

Dénomination : EURL LE NEZET.

Siège social : 25, rue Laënnec - 29390
SCAËR.

Objet : L'exercice de l'activité de bou-
langerie, pâtisserie.

Durée : 99 années à compter de son
immatriculation au Registre du commerce
et des sociétés.

Capital : 10 000 euros (apport en numé-
raire).

Gérance et associé unique : Monsieur
Mickaël Marie LE NEZET, né le 16 août
1982 à VANNES (56), de nationalité
française, célibataire majeur, demeurant
à SAINT PIERRE QUIBERON (56510),
4, rue Curie.

Immatriculation : R.C.S. de QUIM-
PER.

Pour Avis.

Cabinet Joseph DRONIOU
SELARL d'Avocats
20, quai Commandant Malbert
29200 BREST
Tél. 02 98 80 02 64 - Fax 02 98 43 18 46

ATLANTIC BATIMENT
ET DÉCORATION
SARL au capital de 8 000 €
Siège social : 5, route de Penantrein
29470 LOPERHET
433 813 888 RCS BREST

DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

Aux termes d'une délibération en date du
29 décembre 2006, la collectivité des asso-
ciés :

- a décidé la dissolution anticipée de la
Société à compter de cette date, et sa mise
en liquidation amiable sous le régime
conventionnel en conformité des disposi-
tions statutaires.

- a nommé comme liquidateur, Madame
Céline KERMARREC demeurant à LAN-
DERNEAU (29800), 1, rue Parmentier, et
lui a conféré les pouvoirs les plus étendus
pour terminer les opérations sociales en
cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

- a fixé le siège de liquidation au domi-
cile du liquidateur à LANDERNEAU
(29800), 1, rue Parmentier.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la
liquidation sera effectué au Greffe du Tribu-
nal de Commerce de BREST.

Pour avis : le Liquidateur

Cabinet Joseph DRONIOU
SELARL d'Avocats
20, quai Commandant Malbert
29200 BREST
Tél. 02 98 80 02 64 - Fax 02 98 43 18 46

ATLANTIC BATIMENT
ET DÉCORATION
SARL au capital de 8 000 €
En cours de liquidation
Siège de liquidation : 1, rue Parmentier
29800 LANDERNEAU
433 813 888 RCS BREST

Aux termes d'une délibération en date du
17 octobre 2007, la collectivité des associés,
après avoir entendu le rapport du liquida-
teur, a approuvé les comptes de liquidation,
a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé
de son mandat et a prononcé la clôture des
opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront
déposés au Greffe du Tribunal de Com-
merce de BREST.

Pour avis : le Liquidateur